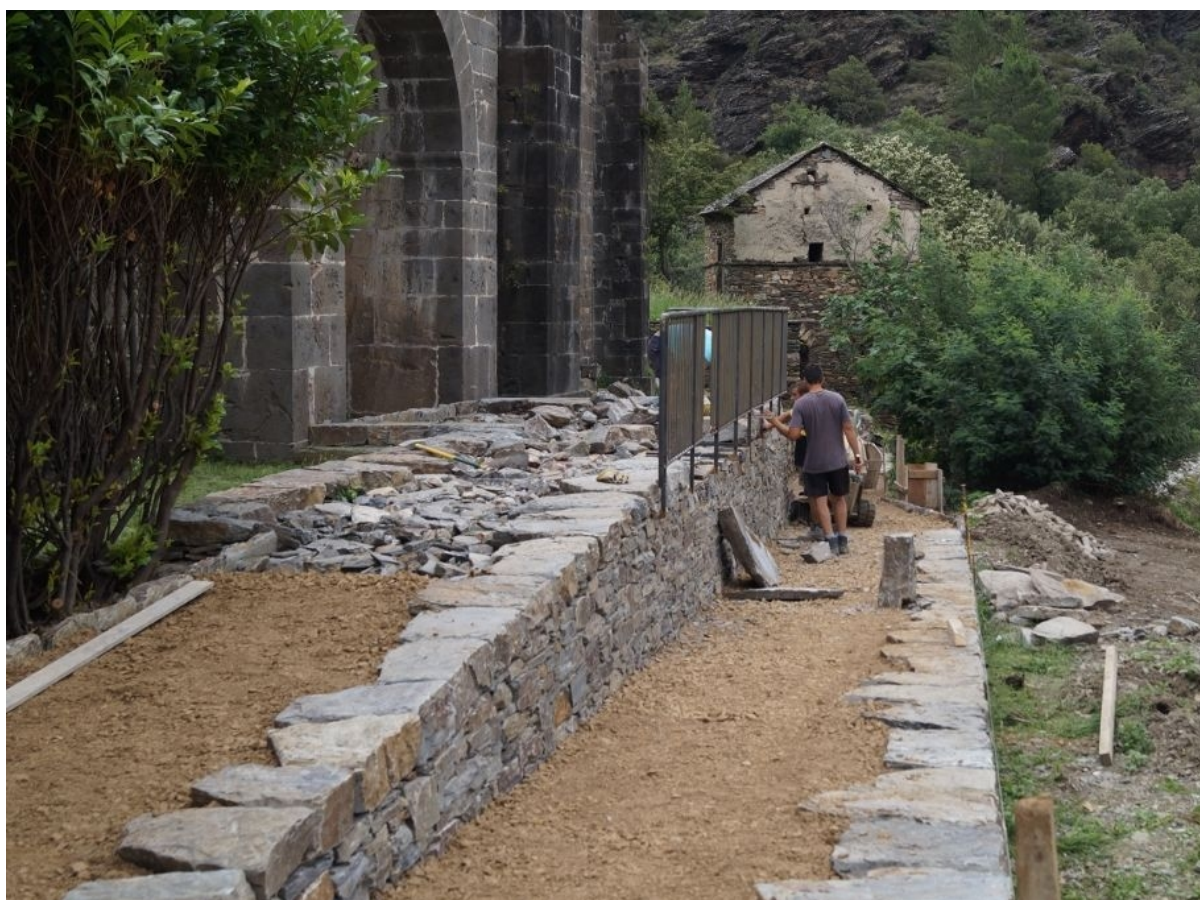


# BULLETIN MUNICIPAL

## Commune de

### Moissac Vallée Française



Le chantier de la rampe d'accès à la Boissonnade touche à sa fin ...

Retrouvez le bulletin municipal, ainsi que toute l'actualité de la Commune et de ses environs, sur le site internet :

<http://pagesperso-orange.fr/Mairie.Moissac-VF/>



Sur le site internet de Moissac, retrouvez le film d'animation réalisé par la classe maternelle avec l'aide des plus grands, à l'école de St-Roman de Tousque.

### « Peur sur le village »

Participation des élèves, des institutrices Marie Martinez et Lysiane Cavallo et l'EMALA de la circonscription de Florac.

# Marché de Saint Roman de Tousque

**Vente de produits locaux - spécialités**

**Sale of local Produce - Specialities**

## Produits châtaignes

Local specialities made from Chestnuts



## Fruits Légumes du jardin

Garden fruit and vegetables



## Œufs frais

Eggs



## Miel, Confitures

Honey, Jam



## Pâtés

Patés



## Pain, viennoiseries

Bread, croissants



etc



**Tout l'été, le mercredi, de 09 h 30 à 13 h 00,**

**Every Wednesday during summer from nine to one o'clock**

**à l'entrée de St-Roman**

**at the entrance to Saint Roman**

# Compte Rendu du Conseil Municipal

## Jeudi 12 juin 2014

### Présents :

Monsieur Pierre FESQUET, Maire

Mesdames Nathalie CAUSSE, Chantal CORTOT, Sylvette FOUBERT et Sylvie JULLIAN-CHAMBOULEYRON

Messieurs : Philippe GODE, Jean-Pierre PASCAL et Jean-Luc VEDRINES.

Absents avec procuration donnée :

- Isabelle DEVRESSE à Philippe GODE
- François FAURE à Pierre FESQUET

Absent excusé : Etienne DIVOUX.

Secrétaire de séance : Jean-Luc VEDRINES

### **1-DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET DE L' ATELIER RELAIS:**

A la lecture du Budget Primitif de l'Atelier Relais, le Percepteur, Mr COTHIAS, s'est aperçu d'une erreur sans conséquence sur l'économie globale du Budget. L'erreur porte sur le montant repris au déficit d'investissement qui intègre à tort les restes à réaliser.

Décision modificative :

001 Déficit investissement : - 1.000,00 €

2313 Investissement Travaux + 1.000,00 € (pour 2014 cet article sera donc à : 1.570.95 €)

**POUR : 10      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0**

### **2- DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET DE LA COMMUNE:**

Nous avons reçu la facture pour les travaux d'enfouissement des réseaux France Télécom du Fez Rolland, elle dépasse de 405,06€ le devis prévisionnel et par résultante la somme inscrite au budget. La décision modificative, pour solder cette facture se fera en prenant la différence sur le programme « Opération non affectée » (ONA) :

2315 Travaux ONA - 500,00 €

2315 Travaux ENFOUISSEMENT +500,00 €

**POUR : 10      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0**

### **3-DELIBERATION POUR LA DEMANDE D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA MISE EN CONFORMITE EN EAU POTABLE D'ARBOUSSE/LA ROUVIERE AUPRES DU CONSEIL GENERAL DE LA LOZERE:**

Trois entreprises ont soumissionné, pour ces travaux, suite à l'appel d'offre. Nous avons un délai de 6 mois pour attribuer le marché. En possession de devis, nous demandons au Conseil Général des subventions pour réaliser cette mise en conformité. L'aide de l'Agence de l'Eau est acquise. L'ensemble des aides ne peut pas aller au-delà de 60% du montant global.

### **Résultat après ouverture des plis :**

#### **LOT 1 Canalisation et génie civil :**

<b>A- Tranche Ferme</b>	<b>95 065.50 €</b>	
<b><u>Au titre des renouvellements des canalisations</u></b>		<b>51 352.50 €</b>
<b>Conseil Général 15 % soit</b>		<b>7 702.88 €</b>
<b>Agence de l'eau 15 % soit</b>		<b>7 702.88 €</b>
<b>Commune 70% soit</b>		<b>35946.75 €</b>
<b><u>Au titre de l'extension</u></b>		<b>43 713.00 €</b>
<b>Conseil Général 50 % soit</b>		<b>21 856.50 €</b>
<b>Agence de l'eau 15 % soit</b>		<b>6 556.95 €</b>
<b>Commune 35% soit</b>		<b>15299.55 €</b>

**B-Tranche conditionnelle : Renouvellement de la canalisation d'eau potable de la Rouvière**

	<b>24 646.50 €</b>
<b>Conseil Général 15 % soit</b>	<b>3 697.00 €</b>
Agence de l'eau 15 % soit	3 697.00 €
Commune 70% soit	17252.55 €
<b>LOT 2 : Equipements Electriques et Electromécaniques</b>	<b>32 786.00 €</b>
<b>Conseil Général 50 % soit</b>	<b>16 393.00 €</b>
Agence de l'eau 15 % soit	4 917.90 €
Commune 35% soit	11475.10 €
<b>Divers et Honoraires :</b>	<b>15 756.65 €</b>
Maîtrise d'œuvre	12 500.00 €
Levé Topo, Raccordement, Publicité	3 256.65 €
<b>Conseil Général 50 % soit</b>	<b>7 878.33 €</b>
Agence de l'eau 15 % soit	2 363.50 €
Commune 35%	5514.83 €
<b>Montant Total des Travaux</b>	<b>168 254.15 €</b>
<b>Total Subvention Conseil Général 34 %</b>	<b>57 527.21 €</b>
Total Subvention Agence de l'eau 15%	25 238.23 €
Quote-part communale	85 489.21 €

**POUR : 8      CONTRE :      0      ABSTENTION :      2**

**Une conseillère et un conseiller concernés par le projet souhaitent s'abstenir.**

**4-DELIBERATION CONCERNANT LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE****Avenant N°1- LOT 1 Gros œuvre**

- Réalisation d'un terrassement au rez de chaussée avec un engin mécanique et brise roche :  
**1 411,25 € H.T.**
- Fourniture, pose et habillage sur le pallier, l'escalier et la terrasse de dalles antidérapantes en pierre :  
**1 512,50 € H.T.**

**POUR : 10      CONTRE :      0      ABSTENTION :      0**

**Avenant n°1 – LOT 9 Electricité**

- Dans la salle multifonctionnelle, réalisation de 2 points lumineux supplémentaires, de l'éclairage extérieur, d'un détecteur de mouvement et de la mise à la terre du bâtiment:

**1 517,55 € H.T.**

**POUR : 10      CONTRE :      0      ABSTENTION :      0**

**Avenant N° 2- LOT 9 Electricité**

- Modification et alimentation téléphonique :
  - bureau, secrétariat, archives et salle multifonctionnelle
  - changement des pavés d'éclairage, passage en LED (pas de maintenance, pas de tubes)
  - alimentation téléphonique de la salle multifonctionnelle et de la mairie.

**1.164,00 € H.T.**

**POUR :    10      CONTRE :      0      ABSTENTION :      0**

### **5-DELIBERATION CONCERNANT LA DOTATION DE SOLIDARITE RURALE (DSR) CIBLE- :**

Concerne les rythmes scolaires.

Pourquoi notre commune n'a-t-elle pas droit à cette dotation ? Quels en sont les critères ?

Pour rappel, la commune touchera 50€ par enfant au titre de la Dotation d'Etat et 45€ dans le cadre du programme éducatif territorial (PEDT), payé par la CAF sous réserve d'employer obligatoirement des intervenants qualifiés.

Délibération pour demander les critères d'attribution.

**POUR : 10      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0**

### **6-SITE INTERNET DE LA COMMUNE :**

Rappel de l'adresse du site : [mairie.moissac-vf.pagesperso-orange.fr](http://mairie.moissac-vf.pagesperso-orange.fr)

L'hébergement du site chez Orange est gratuit, Philippe GODE en assure la gestion.

Le site est aujourd'hui saturé, avec l'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux depuis 6 ans, les infos pratiques, les démarches administratives en ligne, les archives des résultats des diverses élections, l'agenda numérique,....

Nous devons donc louer un nouvel hébergement.

3 offres à prix différents : 2€/mois, 5€/mois et 10€/mois.

Nouvelle adresse proposée : <http://moissac-vallee.fr>

Solution retenue : l'offre à 2€ qui est suffisante par rapport à nos besoins actuels.

**POUR : 10      CONTRE : 0      ABSTENTION : 0**

### **7-LES SPECTACLES DE L'ETE DANS NOTRE COMMUNE:**

- Les Baladins de la Tour avec la pièce « Hôtel du libre-échange » le jeudi 7 et vendredi 8 août,
- Spectacle de trapèze à ST ROMAN le jeudi 14 août (sous réserve de la participation de la commune).

**Fin de la séance à 23h30.**

\*\*\*\*\*

### **Emploi du temps de l'école de Saint Roman de Tousque en septembre 2014 :**

**Lundi : 09 h 00 - 12 h00 et 13 h 30 - 16 h30**

**Mardi : 09 h 00 - 12 h00**

**Mercredi : 09 h 00 - 12 h00**

**Jedi: 09 h 00 - 12 h00 et 13 h 30 - 16 h30**

**Vendredi : 09 h 00 - 12 h00 et 13 h 30 - 16 h30**

**A la rentrée, une garderie sera assurée :**

- les matinées des lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 8h à 9h.

- les après-midis de 16h30 à 17h30 des lundis et jeudis.

**Une heure de garderie pourrait être mise en complément les mardis et vendredis, de 16 h30 à 17h30 suivant les besoins (soumis à l'avis et délibération du conseil municipal).**

**Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) du mardi après-midi comprendront des animations encadrées par des animateurs qualifiés, dans le cadre d'un Plan Educatif Territorial (PEDT).**

## Les nouveaux rythmes scolaires à l'école de Saint Roman de Tousque

### La lettre du ministre aux parents d'élèves (12 juin 2014)

Madame, Monsieur,

Chers parents, La réussite de votre enfant est notre objectif commun. C'est pourquoi, à la prochaine rentrée, tous les écoliers bénéficieront d'une organisation du temps scolaire plus propice à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul.

L'adoption de ces nouveaux temps scolaires vise à faciliter l'acquisition par chaque élève des savoirs fondamentaux et à développer en chacun d'eux un véritable goût pour apprendre. Elle est complémentaire de l'effort que nous poursuivons depuis deux ans en matière de recrutement, de formation des maîtres ou encore de modernisation de la pédagogie.

Nombreuses sont les études internationales qui pointent le fait que nos écoliers savent moins bien mobiliser leurs connaissances à bon escient que leurs voisins européens. Ils manquent également de confiance en eux, en comparaison de leurs petits camarades des pays de l'OCDE. Surtout, l'école française est aujourd'hui en Europe celle où l'origine sociale des enfants pèse le plus lourdement sur les résultats. Une récente étude du Ministère de l'Éducation nationale a montré le recul du niveau des élèves de CE2 en calcul et en compréhension de textes.

La nouvelle organisation de la semaine scolaire doit contribuer à donner aux enfants confiance en eux et en leur capacité à bien apprendre. En effet, cinq matinées au lieu de quatre, c'est, chaque semaine, un temps supplémentaire pour travailler dans de bonnes conditions, le matin étant le moment de la journée où l'attention des enfants est la plus soutenue.

Le matin d'école supplémentaire permet également une répartition plus équilibrée des heures de classe tout au long de la semaine. Depuis la suppression en 2008 de la demi-journée du samedi matin, notre pays présentait à la fois le nombre de jours d'école le plus faible d'Europe et la journée de classe la plus chargée. Cette concentration du temps d'enseignement était préjudiciable aux apprentissages. La nouvelle organisation de la semaine donne ainsi aux élèves et aux enseignants un emploi du temps plus harmonieux.

De fait, en 2013, c'est déjà 1,3 million d'enfants qui sont passés à la semaine de cinq jours. Les bienfaits de cette nouvelle organisation sont déjà clairement perçus par la communauté éducative et par les enfants eux-mêmes.

400 professionnels du corps enseignant ayant mis en œuvre les nouveaux horaires se sont réunis, entre mars et avril 2014, afin de tirer un premier bilan de l'année écoulée. Trois bénéfices-clés ont été identifiés. Tout d'abord, les apprentissages fondamentaux sont positionnés aux horaires où l'attention des enfants est la plus grande. La matinée supplémentaire permet de repenser la répartition des activités dans un emploi du temps en phase avec les besoins de l'enfant. Enfin, autour des nouveaux temps scolaires se met en place, pour l'enfant, dans chaque école, un projet éducatif global.

Bien sûr, je comprends que certains puissent éprouver de l'inquiétude face à ce changement. Sachez que les équipes académiques ont travaillé, dans chaque commune, main dans la main avec les enseignants, avec vos représentants et avec les élus locaux pour que la modification des temps scolaires se fasse dans les meilleures conditions.

Dès le 23 juin, vous aurez la possibilité de vous connecter au site d'information qui vous est dédié ([5matinees.education.gouv.fr](http://5matinees.education.gouv.fr)). Vous pourrez y consulter les horaires de votre école pour la rentrée 2014 et aurez accès à des informations et témoignages sur tous les bénéfices de cette nouvelle organisation. Soyez donc assurés que la rentrée 2014 est préparée avec le plus grand soin.

L'école a trop souvent changé en fonction de l'intérêt des adultes et non de celui des enfants. Je veillerai donc en lien avec vous, avec les enseignantes et les enseignants, avec les directrices et les directeurs d'école à tout mettre en œuvre afin que toutes les chances soient données à nos élèves pour bien apprendre et bien réussir. Je vous donne rendez-vous à la rentrée des classes et vous souhaite, dans l'intervalle, un bon été.

Bien à vous,

Benoît Hamon

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

## Un espace bibliothèque à Saint Roman de Tousque

Saint Roman a désormais un espace bibliothèque dans les locaux de l'école, prêt à vous accueillir le jeudi de 17h30 à 18h30. Cet horaire sera maintenu durant l'été. N'hésitez pas à passer la porte pour emprunter des livres, en discuter ou boire un thé...

Les amis de la bibliothèque tiennent à remercier la mairie, le corps enseignant et les bénévoles qui ont rendu possible ce rendez vous culturel hebdomadaire.

Outre les livres de la bibliothèque départementale de prêt, de nombreux ouvrages sont venus enrichir nos rayonnages.

Si vous souhaitez consulter certains titres, ou faire des recherches sur un sujet vous pouvez consulter le site de la bibliothèque départementale de prêt **par internet** : <http://biblio.lozere.fr/>

Pour ensuite nous faire part de vos souhaits,

**par mail** : [bb48saintroman@gmail.com](mailto:bb48saintroman@gmail.com)

Nous essaierons de commander les documents demandés au prochain passage du bibliobus, en septembre. En attendant nous vous souhaitons à tous un été rempli de belles lectures.

Les amis de la bibliothèque





Le 27 juin, St Roman s'est animé pour la fête de l'école. A cette occasion, le temple s'est rempli d'un nombreux public venu assister aux animations proposées par les enfants et leurs institutrices. Au programme, saynètes sur le cirque présenté par classe élémentaire, chants, montage photos de nos petits circassiens en action et visionnage d'un superbe film d'animation réalisé par les maternelles.

On peut d'ailleurs voir ou revoir ce film sur le site de la mairie.

Le public s'est ensuite déplacé pour une représentation de la compagnie « de la chouette », compagnie qui a effectué des interventions de cirque à l'école. Sous l'ombre bienveillante du séquoia séculaire du village, Doum avec son spectacle « écoute ton cœur » a enchanté les nôtres.

Tout le monde s'est retrouvé au terrain de jeu autour d'un repas partagé et de la buvette tenue au profit de l'Association des Parents d'Elèves. Cette conviviale soirée s'est terminée par le tirage de la tombola. L'APE remercie à cette occasion les commerces et parents qui ont fourni des lots, ainsi que Mr et Mme Vogt qui nous ont ouvert leur cour.

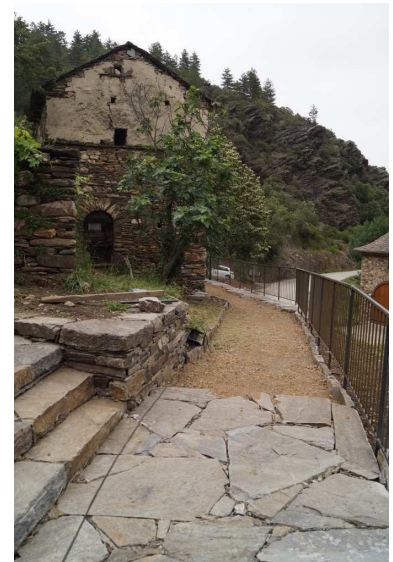
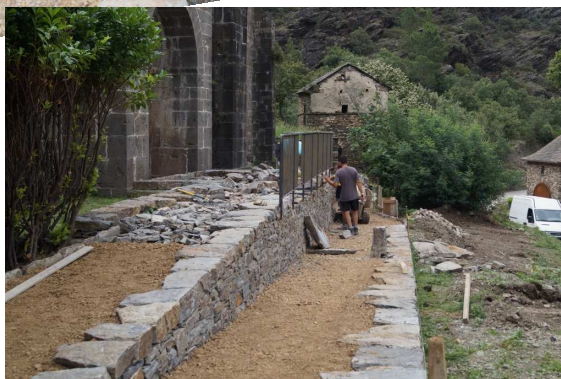


# Le chantier de la Boissonnade



## Le chantier de la rampe d'accès à la Boissonnade touche à sa fin.

Petits et grands, jeunes et anciens pourront bientôt aller découvrir le cheminement exécuté de main de maître par l'équipe de l'entreprise Chapelle. **Quatre mois** et quelques jours auront été nécessaires pour bâtir et agencer **600 tonnes** de pierres nécessaires à la réalisation de cette œuvre d'art parfaitement intégrée dans le **site classé** de la Boissonnade.



## L' Aménagement du bâtiment de la Mairie touche à sa fin.

L'assainissement du bâtiment a été réalisé en rez de chaussée. Sur l'aile gauche, un lieu de stockage sera aménagé pour le matériel communal ; une autre partie sera mise à disposition des locataires des logements.



Sur l'aile droite : la salle multifonction. Plus ramassée que la salle actuelle, elle offre néanmoins la même superficie légèrement réduite par les matériaux d'isolation.

Elle s'ouvre sur un parterre à l'extérieur et a l'avantage d'offrir un plus vaste espace dans le cadre de célébrations et manifestations. Cette nouvelle salle est conforme à la réglementation sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



Au 1<sup>er</sup> étage en lieu et place de l'actuelle salle, il y aura le secrétariat de Mairie, la salle des archives de la commune et le bureau du Maire et Adjoints. Ce dernier permettra de recevoir les personnes qui souhaitent rencontrer le Maire et les élus. Ces locaux sont aussi accessibles aux personnes à mobilité réduite.



L'actuel secrétariat pourra faire l'objet d'aménagement (agrandissement du logement attenant, etc.). L'ancienne cantine de l'école au deuxième étage sera débarrassée des archives et autres dossiers. Elle pourra servir de salle de réunion en cas d'occupation de la salle multifonction.

Tout ceci devrait être opérationnel en septembre avec le déménagement des affaires.

Dans le cadre du Programme Prévention des déchets, la Communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons organise une

# CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DE COMPOSTEUR DE JARDIN

A partir du 19 Juillet 2014 à la déchèterie de Sainte Croix Vallée Française

## LES CONDITIONS DE RETRAIT DU COMPOSTEUR

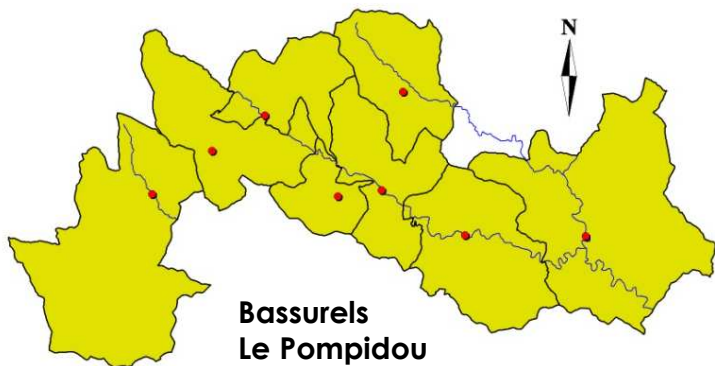


### VOUS DEVEZ APPORTER :

- un justificatif de domicile
- Une participation de 10€ en chèque ou en espèces (Aucun composteur ne sera délivré sans paiement)
- un bon de retrait sera complété et signé sur place



### OFFRE RÉSERVÉE AUX RÉSIDENTS DE :



Bassurels  
Le Pompidou  
Gabriac  
Molezon  
Moissac Vallée Française  
Sainte Croix Vallée Française  
Saint Martin de Lansuscle  
Saint Etienne Vallée Française



### VOUS RECEVREZ :

- Un composteur en bois de 400 L
- Un bio seau de 7 L
- Une notice de montage du composteur
- Un guide du compostage pour vous aider à obtenir un compost de qualité



Pour plus de renseignements, merci de vous adresser à la  
**Communauté de Communes de la Cévenne des Hauts Gardons** au  
**04.66.45.90.29**



## Pourquoi ?

- **Pour se protéger du feu**

Parce que l'intensité du feu diminue lorsqu'il arrive dans une zone débroussaillée :

- il sera maîtrisé plus facilement,
- les services de secours pourront intervenir plus rapidement avec un maximum de sécurité,
- les personnes et les biens seront mieux protégés.

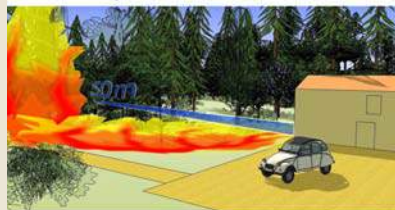
Si toutefois le feu venait à attaquer la zone débroussaillée, il passera plus vite et les dégâts seront moindres.

- **Pour protéger la forêt**

Parce qu'un départ de feu accidentel sur votre propriété n'est pas à exclure, le débroussaillage ralentira sa propagation vers le massif forestier environnant, vous permettra de le circonscrire rapidement avec peu de moyens et, le cas échéant, facilitera l'intervention des secours.

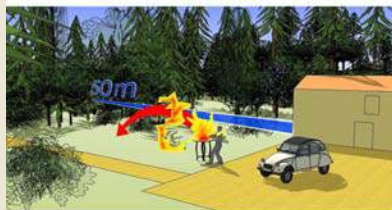
- **C'est une obligation pour le propriétaire ou son ayant droit** (article 4 de l'arrêté préfectoral n° 02-2209).

### Pourquoi débroussailler ?



pour se protéger du feu (risque subi)

### Pourquoi débroussailler ?



pour protéger la forêt (risque induit)



### Le débroussaillage :

- ↳ ralentit la progression du feu en le transformant en un simple feu courant ;
- ↳ diminue sa puissance donc les émissions de gaz et de chaleur, particulièrement dangereuses ;
- ↳ évite que les flammes n'atteignent directement les bâtiments exposés.

**En cas de départ de feu, ne pas paniquer,  
appeler immédiatement les pompiers  
au 18 (ou 112 par portable)  
et préciser la commune et le lieu dit concernés.**



## Où se renseigner ?

- à la **Mairie** de votre commune
- à la **Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) de la Lozère**  
Service Environnement Forêt  
Tél : 04 66 49 45 39
- au **Groupement DFCI des sapeurs pompiers**  
à Florac  
Tél : 04 66 45 10 01
- sur le site de la préfecture de Mende  
[www.lozere.pref.gouv.fr](http://www.lozere.pref.gouv.fr)

## Débroussailler en Lozère



Où ?

Quand ?

Comment ?

Pourquoi ?



**Un geste simple**

**pour une protection maximale**

Afin de vous protéger au maximum des incendies de forêts, vous êtes invités à porter une attention particulière à la réglementation suivante.

**En Lozère, les règles de débroussaillage sont fixées par l'arrêté préfectoral n° 02-2209 du 03 décembre 2002.**

## Quand ?

**Tous les ans**, les propriétaires et ayants droit ont obligation de débroussailler et de maintenir en état débroussaillé leur terrain durant toute la saison sèche.

## Où ?

Aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations situés **à l'intérieur et à moins de 200 m des zones exposées** aux incendies de forêt, c'est-à-dire des bois, forêts, plantations, reboisements ainsi que landes, garrigues et maquis ainsi que leurs voies d'accès éventuelles.

- **En zone urbaine**, le propriétaire ou l'ayant droit du terrain débroussaillera l'intégralité de sa parcelle, avec ou sans bâtiment ;
- **En zone non urbaine**, le propriétaire ou l'ayant droit de la construction assurera le débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de celle-ci et sur 10 m de part et d'autre de la ou des voies privées d'accès, même si ces distances pénètrent sur la propriété d'autrui (il reste le seul responsable !) ;
- **Propriété concernée par les deux types de zones** : le propriétaire ou l'ayant droit est soumis au cumul des deux obligations précédentes.

### La zone urbaine :

Elle est définie par le document d'urbanisme (carte communale, Plan d'Occupation des Sols ou Plan Local d'Urbanisme, consultables en mairie) existant. Certaines parcelles de la zone urbaine peuvent ne supporter aucune installation, elles sont cependant soumises à la règle du débroussaillage sur l'intégralité de leur surface.

Les prescriptions sur le débroussaillage en zone urbaine sont également applicables aux terrains de camping et aux aires de stationnement de caravanes.



### Débroussailler chez le voisin :

Pour réaliser les travaux obligatoires de débroussaillage chez le voisin, il est impératif d'obtenir son accord suite à l'envoi d'une demande écrite par lettre recommandée avec accusé de réception.

S'il y a refus, une procédure existe pour permettre l'exécution d'office de ces travaux, à votre charge malgré tout.

Renseignements en mairie ou à la DDAF – Service Environnement - Forêt (Tél : 04 66 49 45 39).

## LES CONSEILS

Un bon débroussaillage sous-entend :

- ⇒ supprimer les arbres et arbustes trop proches des habitations et bâtiments sensibles ;
- ⇒ éliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches ;
- ⇒ éliminer les arbustes particulièrement inflammables ou combustibles comme le genévrier, les bruyères, le genêt, le buis ;

**Supprimer les broussailles = limiter la propagation de l'incendie**

- ⇒ supprimer les arbres et arbustes en densité excessive afin qu'il n'y ait pas de continuité de feuillage .

**Séparer les arbres = limiter la propagation de l'incendie en espaçant la cime des arbres.**

- ⇒ élaguer jusqu'à 2 mètres au moins les arbres conservés ;

**Elaguer les arbres conservés = limiter la propagation de l'incendie le long du tronc vers la cime de l'arbre**

- ⇒ éliminer les rémanents de coupe (broyage, déchetterie, compost, incinération en respectant les règles d'emploi du feu).

**Éliminer les rémanents = réduire l'intensité de l'incendie**



Éliminer les broussailles



Séparer les arbres



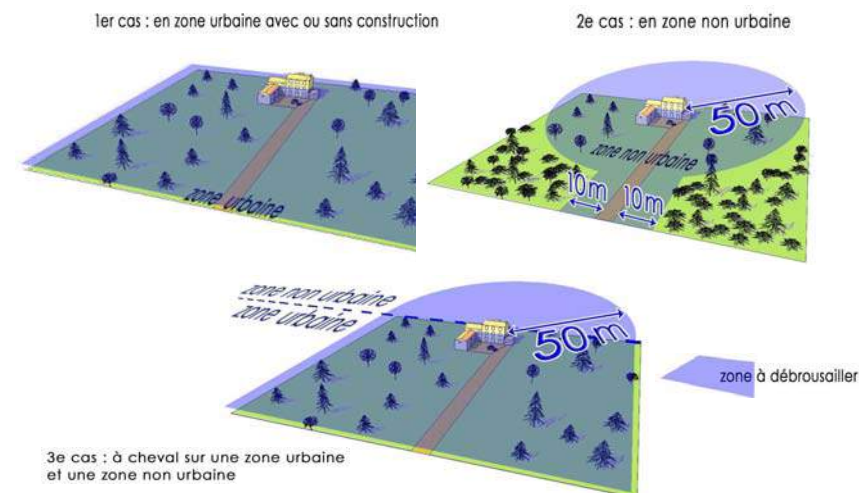
Élaguer les arbres

**En aucun cas « débroussailler » ne signifie « couper tous les arbres »**

### Des précautions lors de l'emploi du feu pour l'incinération des végétaux coupés et mis en tas ou en andains

**Se conformer à l'arrêté préfectoral d'emploi du feu en vigueur** ([www.lozere.pref.gouv.fr](http://www.lozere.pref.gouv.fr))

- ⇒ disposer d'un contrat d'assurance responsabilité civile couvrant ce risque ;
- ⇒ disposer d'une réserve d'eau suffisante et d'un moyen de lutte adapté à proximité immédiate ;
- ⇒ s'assurer que le tas à brûler est d'un tel volume qu'une fois enflammé, il ne présentera aucun risque de propagation, même par rayonnement, aux parcelles et espaces contigus ;
- ⇒ contacter Météo France au 08 92 68 02 48 (Téléphone), 3615 code Météo France (Minitel) ou [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com) (Internet) pour s'assurer des conditions de vent (mise à feu uniquement par vent faible ou modéré, soit inférieur à 40 Km/h) ;
- ⇒ informer le CODIS de Mende (pompiers) au 04 66 49 09 18 du lieu et de la date prévus pour l'incinération ;
- ⇒ procéder à l'incinération entre les heures de lever et de coucher du soleil ;
- ⇒ assurer une surveillance constante et directe du feu jusqu'à l'extinction complète des braises (à l'eau) en disposant d'un moyen pour alerter sans délai le CODIS (téléphonie mobile).



# Le frelon Asiatique

## Le frelon Asiatique

### *Vespa velutina*



## Le frelon Européen

### *Vespa crabro*



Actuellement, en Europe nous n'avons que **2 espèces** de frelons : le vespa crabro : **frelon européen** et le vespula velutina : **le fameux frelon asiatique**, vous trouverez ci-dessous un tableau pour vous aider à les identifier.

### Taille adulte

Reine : 24-32 mm  
Ouvrière: 17-26 mm  
Mâle : 19-27 mm

### Taille adulte

Reine : 27-39 mm  
Ouvrière : 19-30 mm  
Mâle : 21-31 mm

### Description

La tête est orange avec un front noir.  
Le thorax est entièrement brun noir.  
L'abdomen est composé de segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune avec **un seul segment jaune orangé.**

Les pattes sont jaunes à leur extrémité.

### Nid

Plutôt sphérique et pouvant atteindre 80 cm de haut

### Description

La tête est jaune avec un front orangé.  
Le thorax est taché de roux de noir et de jaune.

L'abdomen est **entièrement jaune rayé de noir.**

Les pattes sont brunes.

### Nid

Plutôt conique et de plus petite taille que l'asiatique, en général, moins de 40 cm de diamètre.

# LE FRELON ASIATIQUE

Vous avez repéré un nid de frelon dans votre propriété. Placé très haut dans les arbres ou dans une anfractuosit  de vos murs, il s'agit peut- tre d'un nid de frelon asiatique et non pas de notre frelon europ en familial.

**Ne prenez pas le risque de le d truire vous-m me**, plus nombreux et plus agressifs que leurs cousins europ ens, l' radication de leur nid est plus dangereuse.

**La pique du frelon asiatique** peut provoquer une r action allergique appel e **choc anaphylactique** pouvant  tre mortel, le danger reside essentiellement en cas de pique multiple.

Frelon europ en ou asiatique ? Parcourez notre site pour d terminer celui qui vous envahit, car le frelon asiatique est **un v ritable fl au** pour nos petites abeilles, qu'il d cime au fur et   mesure de son  volution sur notre territoire. La menace p se sur l'apiculture et plus globalement sur la culture fruiti re.

## La suppression des nids

A ce jour, il faut se concentrer sur la suppression des nids. Regardez dans les arbres de vos jardins et si vous en rep rez un, contactez un professionnel, il interviendra en toute s curit  pour le supprimer.

**Nous vous d conseillons de supprimer les nids par vous-m me** surtout en p riode d'activit . Si vous attaquez le nid, les insectes seront stress s et par cons quent tr s agressifs. A titre indicatif, nous vous rappelons qu'un nid peut contenir plus de 6000 individus. Si la pique n'est pas plus dangereuse que celle d'un frelon plus classique, les piqures r p t es, elles, sont en revanche nocives.

Evitez de donner des coups de fusil dans les nids, ceci est inefficace et dangereux. En effet, bien que bon tireur, il semblerait miraculeux que vous parveniez   tuer la reine ; alors celle-ci quittera le nid endommag  pour aller en construire un nouveau.

D s que l'on porte atteinte   leur nid, on observe que 90% de la colonie sort pour combattre l'adversaire. De plus, *Vespa velutina*, agressif, peut traverser plusieurs  paisseur de tissus pour vous piquer. Autant dire que vos v tements ne peuvent vous prot ger.

Contactez des professionnels qui ont le mat riel et le savoir-faire pour  radiquer les nids. Il est pr f rable de supprimer les nids avant la fin juillet et la naissance des futures reines.

Pour que l'action soit efficace **il faut agir avant l'essaimage**, c'est- -dire avant que les reines et les m les ne quittent le nid   la fin de l' t . Par cons quent **il est conseill  de d truire le nid avant septembre**. Supprimer un nid en hiver est inutile car c'est un nid d sert .

Source: France Frelon asiatique: <http://www.frelons-asiatiques.fr/index.htm>



À l'occasion de la commémoration du centenaire de la guerre de 14-18, les Archives départementales du Conseil général de la Lozère participaient fin 2013 à la Grande collecte nationale d'archives privées lancée par la bibliothèque numérique européenne, Europeana

## Des trésors dans les greniers lozériens

Par son ampleur et sa durée, la Première Guerre mondiale a touché l'ensemble de la population française. Correspondances entre les soldats et leurs proches, carnets de notes prises sur le vif au milieu des combats, journaux tenus par des civils, photographies, croquis auxquels s'ajoutent parfois des souvenirs familiaux et des objets (médailles militaires, objets du front...)... Des milliers de ces documents d'archives privées dorment ainsi toujours dans les greniers des Français.

Fin 2013, 35 personnes ont pris contact avec les Archives départementales du Conseil général de la Lozère pour apporter des documents, 23 concernent des poilus lozériens.

19 histoires (50 images environ) ont déjà été mises en ligne sur le portail Europeana :

pour les voir, il suffit de cliquer ici <http://www.europeana1914-1918.eu/fr/collection/search?>

Pour chaque histoire, une sélection faite avec les contributeurs a été mise en ligne



A l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, les Archives départementales et le Conseil général de la Lozère mettent en ligne les fiches matricules des soldats lozériens pour la période 1867 à 1921, c'est à dire nés entre 1847 et 1901.

Après plusieurs mois de préparation, 220 registres représentant 110.000 pages ont été numérisés. L'ensemble en est désormais consultable gratuitement sur le site des archives départementales de la Lozère

<http://archives.lozere.fr/>

La fiche matricule retrace la carrière militaire d'un individu et détaille les services accomplis dans l'armée. On y trouve aussi bon nombre d'autres renseignements, souvent très précieux pour les passionnés de généalogie et d'histoire militaire, tels que l'état-civil, la description physique, les domiciles successifs, le degré d'instruction.

Grâce à cette mise en ligne, on pourra désormais connaître le parcours d'un soldat tout au long de la première guerre mondiale, ses campagnes, ses éventuels faits d'armes.

On y trouvera par exemple la fiche matricule du lozérien Augustin Trébuchon, le dernier soldat tué au front quelques minutes avant la sonnerie annonçant l'armistice.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des commémorations de la première guerre mondiale. Elle a reçu le soutien financier du ministère de la Culture (DRAC Languedoc-Roussillon) et a été labellisée par la mission du Centenaire.





## Du côté de chez nous...

### Compléments d'information sur :

[http://mairie.moissac-vf.pagesperso-orange.fr/infos\\_pratiques/agenda.htm](http://mairie.moissac-vf.pagesperso-orange.fr/infos_pratiques/agenda.htm)

les agendas :

Vallée Borgne : <http://www.causses-aigoual-cevennes.org/tourisme/>

Cévennes : <http://agenda365.fr>

Saint Jean du Gard : <http://www.tourisme-saintjeandugard.fr/>

Festival Nature : <http://www.cevennes-parcnational.fr/Programme-du-Festival-nature-2014>

Quand ?	Où ?	Quoi ?	Comment ?	Qui ?
29 juin à 31 août	Florac	Exposition Art contemporain : Alain Clément	Expo multisite	Tel 04 66 45 01 14
1er juil à 31 juil	Florac	Exposition : Photos Causses Cévennes Nature	Château du Parc Nat. Cev	Tel 04 66 49 53 00
1er juil à 31 juil	St Germain de Calbte	Expo : Les arbres remarquables du Parc Nat. Cév.	Mairie de St-Germain	Tél 04 66 45 93 66
1er juil à 31 juil	Le Pompidou	Exposition : "La Châtaigneraie cévenole"	Centre d'infos	Tél 04 66 60 31 26
Sa 05 juil au Ma 22 juil	Sainte Croix VF	Résidence et représentations de la Cie "Silembloc"		Rens 04 66 44 70 41
<b>Me 09 juil à Me 27 août</b>	<b>St Roman de Tousque</b>	<b>Marché de producteurs locaux tous les mercredis matin</b>	<b>09 h à 13 h</b>	<b>Rens. 04 66 44 71 31</b>
Je 10 juil	St Etienne VF	Concert Rock : Micheline & The Michel's	Place du village, 21 h	
Je 10 juil	Florac	Concert musique celtique 12 €	Le Temple, 21 h	OT 04 66 45 01 14
Ve 11 juil	Moissac VF	Visite guidée de la chèvrerie du Raynaldès	SI Ste Croix VF, 09 h	Réserv 09 62 16 04 37
Ma 15 juil à Ma 29 juil	Molezon	Exposition Marie Levite : peintures et carnets	Eglise Molezon 15 à 19 h	
Ts vendredis juil – août	Florac	Jeu de piste familial : à la découverte de la vie du berger	Le Pont du Tarn, 10 h	Réserv. 06 47 34 15 28
Ma, Me, Ve Juil - août	St Germain de Calbte	Visite de la ferme de Lancizolle : Elevage de vers à soie	Ferme de Lancizolle	Réserv. 06 63 05 82 56 04 66 45 92 82
Sa 12 juil	Rousses	Jeu de piste familial	Parking de La Rûche 14 h	Tél 06 30 22 96 41
Sa 12 juil	Molezon	Concert et Film « Au hasard Franz »	Eglise de Molezon	Rens : 06 72 7971 15
Di 13 juil	St Jean du Gard	Soirée festive, retraite aux lampions	À partir de 19 h	OT 04.66.85.32.11
Di 13 à Lu 14 juil	St Germain de Calbte	Fête de Village : jeux, feux d'artifices, bal		Rens. 04 66 45 93 66



## Du côté de chez nous...

Quand ?	Où ?	Quoi ?	Comment ?	Qui ?
Di 13 Lu 14 juil	Florac	Concours de pétanque	Ancienne Gare	Inscr. 06 71 34 84 29
Lu 14 juil	St Jean du Gard	Défilé de chars, bal, feu d'artifice	21 h	OT 04.66.85.32.11
Lu 14 juil	Florac	Feu d'Artifice et bals	PNC et Place	OT 04 66 45 01 14
Lu 14 juil	St André de Valb.	Fête du 14 juillet : repas, boules, bal, feu d'artifice	Village	Rens 04 66 60 30 08
Tous Lundis Juillet août	Florac	A partir du 14 juillet : Pot d'accueil et découverte Florac		OT 04 66 45 01 14
Ma 15 juil à Ma 29 juil	Molezon	Exposition de Marie Levite, peintre		Rens 04 66 44 70 41
Ma 15 juil	Molezon	Rando guidée : les secrets de la Vallée	Sentier Roquette, 09h30	INSCR. 04 66 49 53 00
<b>Ma 15 juil</b>	<b>Moissac Vallée Franç.</b>	<b>Rando guidée : Eleveur d'hier et d'aujourd'hui</b>	<b>Eglise Boissonnade 08h45</b>	<b>INSCR. 09 62 16 04 37</b>
Ma 15 juil	Barre des Cévennes	Promenade guidée : Les enfants dans la ripisylve	Parking Pont Croze, 10h30	INSCR. 04 66 49 53 00
Ma 15 juil	Florac	Concert Groove : Lolomis "Transe World" (gratuit)	Place mairie, 21 h	Rens. 06 81 93 97 85
Ma 15 juil et Me 16 juil	Saint Jean du Gard	Spectacle historique « Huguenots et Camisards »	Parc Paulhan 21h30	OT 04.66.85.32.11
Me 16 juillet	St André de Valb.	Rando nature : "le monde vivant de la forêt"	9 h à 16 h	RESERV. 04 66 85 17 94
Me 16 juillet	Sainte Croix VF	Le quotidien des villageois dans les années 1930	Synd. Init. 09h30	INSCR. 09 62 16 04 37
Je 17 juillet	St Etienne VF	Concert Groove : Lolomis "Transe World" (gratuit)	A côté salle polyv 21 h	
<b>Je 17 juillet</b>	<b>Moissac Vallée Franç.</b>	<b>Concert : polyphonie et chant du 10ème au 15ème s.</b>	<b>Temple Boissonnade 20h30</b>	<b>Rens. 07 82 27 87 09</b>
Je 17 juillet	Molezon	Visite d'un atelier de fabrication de meubles en carton	9 h Synd Init	INSCR 09 62 16 04 37
Je 17 juillet	Le Pompidou	Chants Gospel	Eglise St Flour, 21 h	Réserv. 04 66 60 39 33
Je 17 juillet	St André de Valb.	Visite : Un peu d'histoire sur le village	10 h Off. Tourisme	INSCR 04 66 60 32 11
Je 17 juillet	St André de Valb.	Atelier enfant : création en argile avec un céramiste	10 h, Off Tourisme	Tél. 04 66 60 32 11



## Du côté de chez nous...

Quand ?	Où ?	Quoi ?	Comment ?	Qui ?
Je 17 juillet	Saint Jean du Gard	Visite guidée de Saint Jean du Gard	10h30 Off. Tourisme	OT 04.66.85.32.11
Je 17 juillet	Florac	Foire artisanale "Lauz'art"	L'Esplanade, 7 h à 19 h	Rens. 06 08 64 37 11
Je 17 juillet	Florac	Balade pour découvrir les indices de présence du Castor	Maison du Parc Nat. 18 h	INSCR. 04 66 49 53 00
Ve 18 juillet	St Etienne VF	Concours de chansons	Village, 20 h 30	Rens. 04 66 45 71 61
Ve 18 juillet	St Laurent de Trèves	Moulin à eau et Four à pain	Maison du Parc, 09h30	INSCR. 04 66 49 53 00
Ve 18 juillet	St Germain de Calbte	Rando VTT Serre de la Can	Village vacances 9h	Rens. 04 66 45 93 66
Ve 18 à Di 20 juil	Ste Croix VF	Spectacles de cirque et concerts	Sous Chapiteau	Rens. 06 04 17 70 57
Sa 19 à Di 20 juillet	Soudorgues	Fête votive de Soudorgues : pétanque, foot, repas, bal...		Tel 0630037925
Sa 19 juillet	Saint Jean du Gard	Concert Ensemble vocal : « Un air de bohème... »	20h30 au Temple	OT 04.66.85.32.11
Ve 18 juil et Sa 19 juil	Saumane	Fête de village : animations, boules, bal	village	Rens. 04 66 83 91 73
Sa 19 juillet	Florac	Quatuor Simon : Bach et Beethoven	Temple, 21 h	OT 04 66 45 01 14
Sa 19 juillet	Le Pompidou	Concert Orchestra Bailam	Place du village, 21 h	Rens. 04 66 44 70 41
Di 20 juillet	Saint Jean du Gard	21ème fête du chien et salon animalier	Espace Paulhan, tte journée	Rens 04.66.85.31.85
Di 20 juil	St André de Valb.	Fête de la tripe	Tte la journée, village	Rens. 04 66 60 30 08
Lu 21 juil	Barre des Cévennes	Concert Rock	Village, 21 h	
Lu 21 juil à Ve 25 juil	Florac	Danses africaines : stage de découverte et de perfectionnement	La Genette Verte	Rens. 06 17 13 27 40
Lu 21 juil	Le Pompidou	Atelier : à la découverte du schiste	Centre info 9h	Inscr. 04 66 60 31 26
<b>Ma 22 juil</b>	<b>Moissac Vallée Franç.</b>	<b>Balade écriture / les tisserands de la mémoire</b>	<b>Boissonnade, 9h</b>	<b>INSCR. 04 66 44 70 41</b>
Ma 22 juil	Florac	Concert Rock progressif SHADE + Cie Aller/retour -voltige	21 h	



## Du côté de chez nous...

Quand ?	Où ?	Quoi ?	Comment ?	Qui ?
Ma 22 juil	Molezon.	Concert Musique du Monde	Eglise de Molezon, 21h	
Ma 22 juil	St Germain de Calbte	Rando guidée : site gallo romain	Serre de la Can, 9h	INSCR. 04 66 45 93 66
Ma 22 juil	Barre des Cévennes	Foire Ste Madeleine : animations, vide grenier, repas	Village,	Rens. 04 66 45 01 68
Ma 22 juil	L'Estréchure	Balade : Instant nature (loutre, castor)	St Martin de Corconac 19 h	INSCR 04 66 60 32 11
Ma 22 juil et Me 23 juil	Saint Jean du Gard	Spectacle historique « Huguenots et Camisards »	parc Paulhan 21h30	OT 04.66.85.32.11
Me 23 juil	Ste Croix VF	Balade jusqu'à l'atelier d'un licier - Tapisserie	Syndic. Init.,	INSCR. 09 62 16 04 37
Me 23 juil	St Germain de Calbte	Rando : Visite de la carrière de schiste	OT, 9h	INSCR. 04 66 45 93 66
Me 23 juil	Saumane	Visite : l'histoire du Mas Apradis (Mas Cévenol)	Mas Apradis, 17 h	Ren. 04 66 60 32 11
Me 23 juil	St André de Valb.	Visites gratuites chez les producteurs	10h30 à 12h, la Fare haute	INSCR 04 66 60 32 11
Me 23 juil	L'Estréchure	Balade : L'homme façonne le paysage	aire de bus Primerose 9h	INSCR 04 66 60 32 11
Je 24 juillet	St Etienne VF	Concert Rock progressif SHADE + Cie Aller/retour -voltige	21 h	
Je 24 juillet	Saint Jean du Gard	Visite guidée de Saint Jean du Gard	10h30 Off. Tourisme	OT 04.66.85.32.11
Je 24 juillet	St André de Valb.	Concert flûte et harpe de Mozart	Temple, 21 h	Tél. 06 07 45 14 90
Je 24 juillet	St André de Valb.	Visite : Un peu d'histoire sur le village	10 h Off. Tourisme	INSCR 04 66 60 32 11
Je 24 juillet	St André de Valb.	Découverte de la rivière et de ses habitants, castor	10 h Off. Tourisme	INSCR 04 66 60 32 11
Ve 25 juil	Molezon	Rando guidée : les secrets de la Vallée	Sentier Roquette, 09h30	INSCR. 04 66 49 53 00
Ve 25 juil	St Laurent de Trèves	Moulin à eau et Four à pain	Maison du Parc, 09h30	INSCR. 04 66 49 53 00
Sa 26 juil	Gabriac	Fête du village		REns 04 66 44 70 41
Sa 26 juil	Florac	Foire aux livres, BD, CD, DVD	Place Arbucies	Rens. 04 66 45 14 06
Sa 26 juil	Barre des Cévennes	Visite du moulin de Grattegals + conférence		INSCR 06 50 33 75 10
25 - 26 juil	St André de Valb.	Fête votive St André de V. : pétanque, bal	Village	Tél. 04 66 60 30 08



## Du côté de chez nous...

Quand ?	Où ?	Quoi ?	Comment ?	Qui ?
Di 27 juil	L'Estréchure	Concert flûte et harpe de Mozart à Corconac	18 h 30 Eglise Corconac	Tél. 06 43 78 65 47
Di 27 juil	Saumane	Foire aux produits fermiers et artisanaux à Saumane	7 à 19 h	Rés Repas 04 66 83 93 24
Lu 28 juil	Le Pompidou	Quatuor de cuivres : "Quintyphéüs"	Eglise St Flour	RESERV 04 66 30 39 33
Lu 28 juil	St Germain de Calbte	Concert : trio "Cinq Oreilles" - Hebdos de l'été	Place sous mairie, 21 h	Rens. 04 66 45 93 66
Ma 29 juil	Florac	Théâtre : Monsieur de Pourceaugnac (Molière)	Parc Arnal, 18h30	RESERV 04 66 45 01 14
Ma 29 juil et Me 30 juil	Saint Jean du Gard	Spectacle historique « Huguenots et Camisards »	parc Paulhan 21h30	OT 04.66.85.32.11
Me 30 juil	Vébron	Fête de la confiture	Camping la Molière	Rens. 04 66 44 02 40
Me 30 juil	Sainte Croix VF	Atelier poterie : terre primitive		SI - 04 66 44 70 41
Me 30 juil	L'Estréchure	Concert stage chant classique à Corconac	18 h Eglise Corconac	Rens 06 61 21 94 97
Me 30 juil	Saumane	Visite : l'histoire du Mas Apradis (Mas Cévenol)	Mas Apradis, 17 h	Ren. 04 66 60 32 11
Je 31 juil	Molezon	Concert : « Le manuscrit de Guilhem »	21 h Eglise de Molezon	Rens 04 66 44 70 41
Je 31 juil	Sainte Croix VF	Le quotidien des villageois dans les années 1930	Synd. Init. 09h30	INSCR. 09 62 16 04 37
Je 31 juillet	Saint Jean du Gard	Visite guidée de Saint Jean du Gard	10h30 Off. Tourisme	OT 04.66.85.32.11
Je 31 juillet	St André de Valb.	Visite : Un peu d'histoire sur le village	10 h Off. Tourisme	INSCR 04 66 60 32 11
Je 31 juillet	St André de Valb.	Découverte de la rivière et de ses habitants, castor	10 h Off. Tourisme	INSCR 04 66 60 32 11
Ve 1er août Di 31 août	Florac	Exposition : des blés aux pains	Château Parc Nat. Cév.	Tél 04 66 49 53 00
Ve 1er août Di 31 août	St Germain de Calbte	Expo : Évolution de la faune depuis la création du PNC	Salle de la Mairie	Rens. 04 66 45 93 66
Ve 01 août à Ma 05 août	Saint Jean du Gard	Fête votive de Saint Jean du Gard : animations, manèges, bals, concours de boules, etc.	Village	OT 04.66.85.32.11
Ve 01 août	St André de Valb.	Concert gratuit en plein air à St André de Valborgne	21 h, Café du Nord	Tél. 06 87 20 29 02
Sa 02 août	Ste Croix VF	phaedro's funeral et en première partie les décadentes	Mic Mac	



## Du côté de chez nous...

Quand ?	Où ?	Quoi ?	Comment ?	Qui ?
Sa 02 août	St Germain de Calbte	Concert clôture rencontres chorales Suisse et Cévennes	Eglise, 20h30	Rens. 04 66 45 93 66
Sa 02 août	Barre des Cévennes	50 voitures de collection	Stade 15 à 18 h	
Sa 02 août	St Germain de Calbte	Vide Grenier	9 h Place	Rens 04 66 45 93 66
Sa 02 août	St André de Valb.	Vide Grenier	8 h à 19 h	REns. 04 66 60 30 08
Di 03 août	St André de Valb.	Foire de la St Abel à St André de Valborgne	8 h à 19 h	Tel 04 66 60 30 08
Di 03 août	Barre des Cévennes	Repas festif : aligot géant	12 h, Les Ormes	INSCR 04 66 45 42 82
Lu 04 août	St Germain de Calbte	Concert electrorock : Djamanawak - Hebdos de l'été	21 h	
Di 03 août à Di 10 août	St André de Valb.	18ème exposition : Art et vie en Vallée Borgne - Ateliers Vernissage 02 août 18h30	Temple 10-12h30 et 17-19h30	Rens. 06 85 70 42 61
Ma 05 août	Florac	Concert Electrorock : "Djamanawak "	21 h, Place de la Mairie	OT 04 66 45 01 14
Ma 05 août	St André de Valb.	Café-philos : La responsabilité	20 h 45, Café du Nord	Tel 04 66 60 30 08
Ma 05 août Me 06 août	Saint Jean du Gard	Spectacle historique « Huguenots et Camisards »	parc Paulhan 21h30	OT 04.66.85.32.11
Me 06 août	Les Plantiers	Atelier enfant : Fabrique ton moulin (à eau)	10 h Maison de l'eau	INSCR 04 66 60 32 11
Me 06 août	Saumane	Visite : l'histoire du Mas Apradis (Mas Cévenol)	Mas Apradis, 17 h	Ren. 04 66 60 32 11
Me 06 août	St André de Valb.	Visite d'une vinaigrerie	10h30—12h La Fare Haute	INSCR 04 66 60 32 11
Me 06 août	Molezon	Visite : Lou manhan (le ver à soie)	14h, la Roque	INSCR 04 66 44 70 41
Me 06 août	Le Pompidou	Les Troubadours chantent l'art roman : Seraphim (10 €)	21 h, église de St-Flour	RESERV 04 66 60 39 33
Me 06 août	Barre des Cévennes	Promenade guidée : Les enfants dans la ripisylve	Parking Pont Croze, 10h30	INSCR. 04 66 49 53 00
Me 06 août	St Germain de Calbte	Concert "Soleil Noir" poètes et compositeurs d'hier et d'aujourd'hui	Temple 21 h	Rens. 04 66 45 93 66
Me 06 août à Me 20 août	Molezon	Exposition de peinture : Pierre Sève	Eglise de Molezon	Mairie 04 66 45 28 79
Je 07 août	St Etienne VF	Concert electrorock : Djamanawak - Hebdos de l'été	21 h	
Je 07 août	Barre des Cévennes	Concert de musique anglaise 17ème s	Eglise, 19 h	Rens. 04 66 45 19 00



## Du côté de chez nous...

Quand ?	Où ?	Quoi ?	Comment ?	Qui ?
Je 07 août	Barre des Cévennes	Concert de musique anglaise 17ème s	Eglise, 19 h	Rens. 04 66 45 19 00
Je 07 août	St André de Valb.	Découverte de la rivière et de ses habitants, castor	10 h Off. Tourisme	INSCR 04 66 60 32 11
Je 07 août	Florac	Balade pour découvrir les indices de présence du Castor	Maison du Parc Nat. 18 h	INSCR. 04 66 49 53 00
Je 07 août	St André de Valb.	Visite : Un peu d'histoire sur le village	10 h Off. Tourisme	INSCR 04 66 60 32 11
Je 07 août	Saint Jean du Gard	Visite guidée de Saint Jean du Gard	10h30 Off. Tourisme	OT 04.66.85.32.11
Je 07 août	Saint Jean du Gard	Concert Récital d'Orgue	20h30 au Temple	OT 04.66.85.32.11
<b>Je 07 août et Ve 08 août</b>	<b>Moissac Vallée Fr</b>	<b>Théâtre : Les Baladins de la Tour avec la pièce « Hôtel du libre échange »</b>	<b>21 h à préciser</b>	
Ve 08 août	St Laurent de Trèves	Moulin à eau et Four à pain	Maison du Parc, 09h30	INSCR. 04 66 49 53 00
Ve 08 août	St André de Valb.	Concert gratuit en plein air	Café du Nord 21 h	Tél. 06 87 20 29 02
Sa 09 août	Les Plantiers	Vide Grenier	9h à 18 h	tél. 04 66 83 92 71
Sa 09 août	L'Estréchure	Concert stage chant et balade à Corconac	Eglise de Corconac 18h	Tél. 06 61 21 94 97
Ve 08 août à Di 10 août	L'Estréchure	Fête de Village : boules, repas, bal	Village	Tél. 04 66 83 93 93
Sa 09 août	Barre des Cévennes	Foire aux livres d'occasion	10 à 17 h	
Sa 09 août	Florac	Vide Grenier de la Croix Rouge	Place Arboucies 6 à 18 h	Rens 04 66 45 19 20
Sa 09 août Di 10 août	Barre des Cévennes	Fête du Village : Concours de boule, Ball trap, feu d'artifice et bal		Rens. 04 66 45 05 07
Di 10 août	Molezon	Concert "Soleil Noir" poètes et compositeurs d'hier et d'aujourd'hui	Temple 21 h	Rens. 04 66 45 93 66
Di 10 août	Florac	Florilège du Festival Nature	Cour du Château	Rens 04 66 49 53 00
Ma 12 août	Florac	Concert Rock et Chanson française : "Dans Ta Caboch"	Parc Maury, 21 h	OT 04 66 45 01 14
Ma 12 août et Me 13 août	Saint Jean du Gard	Spectacle historique « Huguenots et Camisards »	parc Paulhan 21h30	OT 04.66.85.32.11



### Du côté de chez nous...

Quand ?	Où ?	Quoi ?	Comment ?	Qui ?
Me 13 août	St André de Valb.	Visite d'une vinaigrerie	10h30—12h La Fare Haute	INSCR 04 66 60 32 11
<b>Je 14 août</b>	<b>St Roman de Tousque</b>	<b>Spectacle de Trapèze</b>	<b>Horaires à préciser</b>	<b>Rens. 04 66 44 71 31</b>
Je 14 août	Saint Jean du Gard	Visite guidée de Saint Jean du Gard	10h30 Off. Tourisme	OT 04.66.85.32.11
Je 14 août	St André de Valb.	Visite : Un peu d'histoire sur le village	10 h Off. Tourisme	INSCR 04 66 60 32 11
Je 14 août	St André de Valb.	Découverte de la rivière et de ses habitants, castor	10 h Off. Tourisme	INSCR 04 66 60 32 11
Je 14 août	Barre des Cévennes	Diaporama de J. P. Chabrol "Les Cévennes vues du ciel"	Banc de l'Orient 20h30	Rens. 04 66 45 19 00
Je 14 août	Florac	Marché de la laine et de la soie		Rens. 04 75 76 43 76
Je 14 août Ve 15 août	St André de Valb.	20ème Fête de la Moto	8h Place du Village	INSCR 06 82 27 62 15
Je 14 août Sa 16 août	Florac	Fête du village : Feux d'artifice, animations, bal		OT 04 66 45 01 14
<b>Ve 15 août</b>	<b>St Roman de T.</b>	<b>Kermesse / Repas de l'Eglise Unie</b>	<b>19 h Place du village</b>	<b>RESERV 04 66 45 91 79</b>
Ve 15 août	Saint Jean du Gard	Marché de la laine	Place du marché, tt jour	OT 04.66.85.32.11
Ve 15 août Di 17 août	Les Plantiers	Fête du village : Pétanque, jeux, buvette, repas, bal	Village	Tél. 04 66 83 90 33
Ve 15 août Di 17 août	Florac	Concours de Pétanque	Ancienne Gare	INSCR 06 71 34 84 29
Sa 16 août Di 17 août	Florac	Expo Roches-Minéraux-Fossiles	Salle des Fêtes	Rens. 06 80 91 11 94
Sa 16 août Di 17 août	Barre des Cévennes	Soirée musique avec DJ + feu d'artifice	Station d'épuration	Rens. 04 66 45 05 07
Di 17 août	Sainte Croix VF	Concert John Cage par Samuel Boré, pianiste	19 h, Temple	SI - 04 66 44 70 41
Di 17 août	Barre des Cévennes	Présentation de vins et lectures	Banc de l'Orient 18 h	Rens 04 66 44 70 41
Di 17 août	Saint Jean du Gard	Concert Récital d'orgue	17h au Temple	OT 04.66.85.32.11
Lu 18 août	Vébron	Concert Violon basse piano «Tana&Pocket Philharmonic»	21 h	
Ma 19 août	St Martin de Lans.	Rando thème : histoire conflits religieux en Cévennes	09 h Plan de Fontmort	INSCR 04 66 49 53 00





## Du côté de chez nous...

Quand ?	Où ?	Quoi ?	Comment ?	Qui ?
Ma 19 août	L'Estréchure	Concert de chanson occitane à Corconac	Eglise Corconac, 20h30	Tél. 06 43 78 65 47
Ma 19 août	Florac	Concert Violon basse piano «Tana&Pocket Philharmonic»	21 h Place de la Mairie	OT 04 66 45 01 14
Ma 19 août et Me 20 août	Saint Jean du Gard	Spectacle historique « Huguenots et Camisards »	parc Paulhan 21h30	OT 04.66.85.32.11
Me 20 août	St Germain de Calbte	Rando guidée : site gallo romain	Serre de la Can, 9h	INSCR. 04 66 45 93 66
Me 20 août	Florac	Foire artisanale "Lauz'art"	L'Esplanade, 7 h à 19 h	Rens. 06 08 64 37 11
Me 20 août	St André de Valb.	Visite d'une vinaigrerie	10h30—12h La Fare Haute	INSCR 04 66 60 32 11
Me 20 août	St André de Valb.	Rando nature : "le monde vivant de la forêt"	9 h à 16 h	RESERV. 04 66 85 17 94
Je 21 août	St Etienne VF	Concert Violon basse piano «Tana&Pocket Philharmonic»	21 h	
Je 21 août	Sainte Croix VF	Concert de fin de stage : "American In ..." Barber, Berstein, Ives, Teich, Cage...	Temple, 21 h	Rens 04 66 44 70 41
Je 21 août	Saint Jean du Gard	Visite guidée de Saint Jean du Gard	10h30 Off. Tourisme	OT 04.66.85.32.11
Je 21 août	St André de Valb.	Visite : Un peu d'histoire sur le village	10 h Off. Tourisme	INSCR 04 66 60 32 11
Je 21 août	St André de Valb.	Découverte de la rivière et de ses habitants, castor	10 h Off. Tourisme	INSCR 04 66 60 32 11
Je 21 août	St André de Valb.	Atelier enfant : création en argile avec un céramiste	10 h, Off Tourisme	Tél. 04 66 60 32 11
<b>Ve 22 août à Di 24 août</b>	<b>Saint Roman de T.</b>	<b>Fête du village : boules, snack, buvette, bal</b>		
Ve 22 août	Molezon	Visite d'un atelier de fabrication de meubles en carton	9 h Synd Init	INSCR 09 62 16 04 37
Ma 26 août	Florac	Concert de Frédéric Pelassy - violon	Eglise St Flour, 17h 30	RESERV 04 66 60 39 33
Ma 26 août	Florac	Concert Rock et chanson française Doc Mad -Hebdos été	Place du Planet 21 h	OT 04 66 45 01 14
Me 27 août	Ste Croix ou Molezon	Concert Atelier Int. de Polyphonie Vocale en Cévennes	21 h	Rens 04 66 44 70 41
Ve 29 août	Saint Jean du Gard	Concert Choral Franco Allemand	Temple, Horaires à préciser	OT 04.66.85.32.11
Sa 30 août	Saint Etienne VF	Initiation à la danse suivi du bal traditionnel	20h30 salle polyv.	Rens 06 50 78 37 93
Di 31 août	Sainte Croix VF	Concert de Métamorphoses et de Biscantor !	18 h au temple	Rens 04 66 44 70 41

## Etat Civil

**Pas de publication de naissance, mariage, décès**

**L'Etat-Civil est publié trimestriellement  
dans le bulletin municipal**

### Dates à retenir

- **Tous les mercredis matins**, marché de St-Roman producteurs locaux à St-Roman
- **11 juillet** : Visite guidée de la chèvrerie du Raynaldès, Moissac
- **15 juillet** : Randonnée / balade " Éleveur d'hier et d'aujourd'hui " à Moissac
- **17 juillet** : Concert polyphonie et chant du 10ème au 15ème siècle  
à la Boissonnade, Moissac
- **22 juillet** : Balade écriture / les tisserands de la mémoire à Moissac
- **07 et 08 août** : Théâtre : Les baladins de la Tour « Hôtel du libre-échange »  
à St Roman
- **14 août** : Spectacle de Trapèze à St-Roman
- **15 août** : Kermesse / Repas de l'Eglise Unie à St Roman
- **22 au 24 août** : Fête de St-Roman

Retrouvez les détails de l'agenda du bulletin sur l'agenda numérique :

[http://mairie.moissac-vf.pagesperso-orange.fr/infos\\_pratiques/agenda.htm](http://mairie.moissac-vf.pagesperso-orange.fr/infos_pratiques/agenda.htm)

### SOMMAIRE

Le marché de l'été à Saint Roman.....	p.2
Compte-rendu du Conseil Municipal du 12 juin 2014.....	p.3
Les nouveaux rythmes scolaires à l'école de Saint Roman de Tousque.....	p.5
Lettre du Ministre de l'Educ. Nat. pour expliquer la réforme des rythmes scolaires.....	p.6
La bibliothèque de Saint Roman de Tousque .....	p. 7
La fête de l'école (27 juin 2014).....	p.8
Travaux : la rampe d'accès au Temple de la Boissonnade : .....	p.9
Travaux : point d'étape sur la rénovation de la Mairie.....	p.10
Campagne de distribution de composteur de jardin.....	p.11
Les obligations de débroussaillage autour des habitations.....	p.12
Le frelon asiatique .....	p.14
Commémoration du centenaire de la guerre 14-18 : nouvelles archives lozériennes....	p.16
L' Agenda des activités culturelles, sportives, de loisirs : juillet, août .....	p.17
Sommaire, dates à retenir, Etat-Civil .....	p.26

**Annexe détachable : enquête Natura 2000**

**Responsable de la publication** : Pierre Fesquet

**Ont participé à ce bulletin** : Nathalie Causse, Chantal Cortot, Isabelle Devresse, Sylvie Jullian, Colette Chapelain, Sylvette Foubert, François Faure, Philippe Godé, Etienne Divoux, Jean-Pierre Pascal, Jean-Luc Védrières.